

2025-130



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 19 novembre 2025 – Délibération n°130

**Convocation envoyée,  
affichée le : 13/11/2025**

\*\*\*\*\*  
**Nombre de membres :**

En exercice : 28

Présents : 18

Pouvoirs : 5

Votants : 23

Absents : 5

\*\*\*\*\*

**Résultats :**

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

\*\*\*\*\*

**Liste des délibérations  
affichée le : 21/11/2025**

### **Objet : DECISION MODIFICATIVE N° 02 BUDGET PRINCIPAL**

L'an deux mil vingt-cinq et le dix-neuf novembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire de la commune.

**Président de séance** : Monsieur Edmond GROS

**Secrétaire de séance** : Madame Françoise CAPUS

**Présents** : ANGLADE Clémence - BOUDIAS DECROIX Nathalie - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise - CARON Annick - CARNAC André - CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme - FOS Mariana - JARROUSSE Caroline - LAURAIN Damien - LAYRAL Rémi - GROS Edmond - MAJOREL Aurélien - MAJOREL Aimé - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc.

**Absents** : BORIE Nina - BOURREL Thierry (pouvoir à JARROUSSE Caroline) - CAZES CORBOZ Maryse (pouvoir à ROZIERE Régine) - DUTRIEUX Patrick (pouvoir à CARON Annick) - FABRE Emilie - LABRO Isabelle - MULLER Geoffroy (pouvoir à DE LESCURE Jérôme) - MURET Yvain - RAGOT Annie - TAJAN Isabelle (pouvoir à BURGUIERE Philippe).

### **EXPOSÉ DES MOTIFS**

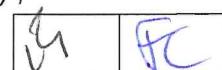
**Monsieur le Maire** énonce que la décision modificative n°2 proposée ci-après a pour but d'ajuster les prévisions et de compléter les crédits budgétaires en fonction des nouveaux besoins.

Il est nécessaire de procéder à un ajustement comptable détaillé comme suit :

#### **En section de fonctionnement :**

Les dépenses sont proposées en augmentation de :

- 22 000 €, qui correspond à la rémunération du personnel titulaire et non titulaire (mise en place des astreintes et remplacement en cas de maladie),
- Des opérations d'ordre (chapitre 023 : virement à la section d'investissement » pour 230 325 € et chapitre 042, amortissements pour 35 000 €) ;



2025-130

Les recettes de fonctionnement, hors opérations d'ordre pour 6 000 € (neutralisation des amortissements) augmentent pour un total de 281 325 €. Elles concernent :

- 19 000 € sur le chapitre 013 « atténuations de charges - remboursement sur rémunérations du personnel (maladie).
- 160 640 € sur le chapitre 731 « Fiscalité locale » correspondant à 138 000 € de taxe sur la consommation finale d'électricité de 2025, perçue cette année et non prévue au BP et 22 640 € en plus de taxe additionnelle- droits de mutation.
- 101 685 € sur le chapitre 74 « Dotations et participations » concernant des notifications de dotations supérieures aux prévisions budgétaires (36 100 € pour la DGF, 64 585 € de DSR, 1 000 € d'aménités).

**En section d'investissement :**

Les dépenses sont proposées en augmentation de 458 325 € hors opération d'ordre (6 000 € de neutralisation des amortissements)

Elles concernent :

- 25 000 € sur l'opération 614 « espaces publics » (tranche optionnelle 3- Lapanouse)
- 30 000 € sur l'opération 542-2 « Château couverture pavillon escalier » avenant au marché de maîtrise d'œuvre et travaux supplémentaires.
- 16 000 € sur l'opération 612 « cimetières », correspondant à la 2eme tranche d'aménagement
- 30 000 € sur le chapitre 21 « immobilisations corporelles » pour la réparation du camion Mercedes 20 000 € et acquisition de la voiture CITIZ pour 10 000 €.
- 20 000 € sur l'opération 546 « Ecole Jean Moulin », pour la peinture non prévue au BP
- 100 000 € sur l'opération 730 « skate park », opération nouvelle.
- 50 000 € sur l'opération 611 « rue du Grand Faubourg », prévisions budgétaires sous estimées et prise en compte des révisions.

Les recettes d'investissement, hors opérations d'ordre (virement de la section de fonctionnement : 230 325 € et 35 000 € d'amortissement) augmentent de 287 816 €. Elles concernent les subventions non inscrites au BP et dont on a reçu les notifications du Département, de la Région, de l'Ademe et DETR (rénovation énergétique de l'école Jean Moulin, rue du Grand Faubourg- Barry, cantine école de Recoules, Boulodrome, restauration de la fontaine romane, maîtrise d'œuvre étude PVD).

Le chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées » est réduit de 376 141 €.

Il est proposé de modifier le budget de la manière suivante :



2025-130

DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
64111-012: Personnel titulaire- rémunération principale	15 000.00	
64131-012 Personnel non titulaire	7 000.00	
6419-013: Remboursement sur rémunération du personnel		19 000.00
023 : Virement à la section d'investissement	230 325.00	
6811-042 : Dot aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	35 000.00	
77681-042 : Neutralisation des amortissements		6 000.00
73123-731 : Taxe com.addit/droits mutation ou taxe publicité foncière		22 640.00
73141-731 : Accise sur l'électricité		138 000.00
74111-74 : Dotation forfaitaire des communes		36 100.00
741121-74 : Dotation de solidarité rurale des communes		64 585.00
748374-74 : Dotation de développement- biodiversité et aménité rurale		1 000.00
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>287 325.00</b>	<b>287 325.00</b>

DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
<b>INVESTISSEMENT</b>		
021 : Virement de la section de fonctionnement		230 325.00
196-040 : Neutralisation des amortissements	6 000.00	
281314-040 : Amortissement constructions bâtiments culturels et sportifs		35 000.00
1311-13 : Subvention transf Etat et Ets nationaux		79 365.00
1322-13 : Subv non transf Régions		37 101.00
1323-13 : Subv non transf Départements		143 050.00
13361-13 : Fonds équip.amort. DETR		28 300.00
1641-16 : Emprunts en cours		-376 141.00
2031-OP614 : Aménagements des espaces publics	25 000.00	
21318 -OP542-2 : Château – couverture pavillon escalier	30 000.00	
2151-OP612 : cimetière	16 000.00	
2188 : Autres immobilisations corporelles	30 000.00	
2188-OP 727 : Adressage	-	
	100 000.00	
2313-OP546 : Ecole J Moulin	20 000.00	
23132-OP 730 : Skate park	100 000.00	
2315-OP 611 : Rue du Grand Faubourg	50 000.00	
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>177 000.00</b>	<b>177 000.00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>464 325.00</b>	<b>464 325.00</b>

2025-130

**Après avoir entendu l'exposé,**

## **LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Vu** l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

**Vu** la délibération n°38 du 02 avril 2025 d'approbation du budget primitif 2025 ;

**Vu** le rapport présenté ;

## **DECIDENT**

**ARTICLE 1 : D'APPROUVER** cette décision modificative n° 2 de 2025 pour le budget principal ;

**ARTICLE 2 : D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,

Le Maire  
Edmond Gros



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture

Le secrétaire de séance  
Françoise CAPUS

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Françoise Capus".